

Assemblée générale de l'UNIRS du mardi 28 janvier 2025

Vœu sur la reconnaissance de l'UNIRS

L'Assemblée générale de l'UNIRS réunie ce jour réaffirme sa demande de reconnaissance pleine et entière des retraité·es dans l'Union syndicale Solidaires, et donc le droit de vote dans les instances nationales.

L'AG de l'UNIRS a constaté que la place des UDIRS dans les Solidaires départementaux est très largement reconnue et nous nous en félicitons. Nous savons qu'au sein des structures professionnelles nationales, la prise en charge et l'organisation des personnes retraitées est différente d'une organisation à l'autre et nous n'intervenons pas sur ces choix.

Nous redisons que notre propos vise notamment à ce que les centaines d'adhérents et adhérentes Solidaires syndiqué·es directement dans les UDIRS soient pris en compte et que la spécificité des retraité·es parmi les travailleurs et les travailleuses puisse s'exprimer.

Fortement attaché·es aux fondements de l'Union syndicale Solidaires, les militantes et militants présents à l'AG de l'UNIRS savent que le vote ne doit pas le mode de décision déterminant dans notre union et appellent d'ailleurs à ce que la recherche du consensus soit au cœur du fonctionnement de tous nos collectifs. Au-delà de la question du vote, c'est la reconnaissance de l'UNIRS comme structure nationale membre de l'Union syndicale Solidaires qui est posée.